



PASS TRA "SPÉCIAL GRAND BIVOUAC"
DU 17 AU 23 OCTOBRE 2022

RÉSERVÉ AUX CONGRESSISTES

NOM:

PRÉNOM:



À VALIDER À BORD
DU BUS

Date de validité du PASS TRA spécial GRAND BIVOUAC : du 17 au 23 octobre 2022

17
OCTOBRE
23
2022



LES AVANTAGES DU PASS TRA :

Du 17 au 23 octobre 2022 vous bénéficiez du transport TRA gratuit, afin de vous faciliter les déplacements sur le territoire via les lignes du réseau de bus d'Arlysère.

Il vous suffit d'imprimer votre e-billet, de le valider à chaque montée dans un bus et de prendre place.

CONDITIONS D'UTILISATION DU PASS DECOUVERTE TRA :

Le PASS TRA est à valider obligatoirement à chaque montée dans le bus et doit être conservé jusqu'à la fin de tous les trajets.

Le PASS TRA doit être imprimé sur papier blanc, sans modification de la taille d'impression. Une bonne qualité de l'impression est nécessaire : tout titre partiellement illisible est considéré comme non valable. En cas d'incident vous devez imprimer à nouveau votre PASS TRA.

